

Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel

RNCP37634 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45062, 45063, 45061, 45011
Code(s) ROME	L1508, L1509, L1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2023
Date d'échéance	31/05/2026

Certificateur(s)

INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON · SIRET : 34505222900035

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3IS BORDEAUX	34505222900043	Former et organiser l'évaluation
3IS NANTES	34505222900050	Former et organiser l'évaluation
3IS SUP	42879857300070	Former et organiser l'évaluation
INSTIC / 3IS LYON	82439101500024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la certification « Régisseur technique d'un spectacle ou de l'évènementiel » réalise l'exploitation et la conduite d'un spectacle, d'un évènement ou d'une manifestation. Il gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés. Les régisseurs techniques sont des techniciens poly-compétents disposant de compétences générales dans les 4 domaines du spectacle vivant (plateau/machinerie, son, lumière, vidéo) que l'on retrouve également dans le secteur de l'évènementiel. Ils se spécialisent en son, en lumière, en vidéo ou en plateau, notamment sur le plan des aspects les plus pointus techniquement et les plus créatifs (création lumière, mapping vidéo, mixage son).

Sous la direction du régisseur général, voire d'un directeur technique et / ou du producteur ou du directeur général, et sous la conduite d'un directeur artistique ou d'un metteur en scène, le régisseur technique du spectacle est responsable :

- De la supervision de l'installation technique des équipements prévus « son, lumière, vidéo, machinerie », de leur bon fonctionnement, de leur démontage et de leur maintenance.
- De l'exploitation des équipements et de la qualité technique du spectacle.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des caractéristiques du lieu ou d'un spectacle et le cas échéant des contraintes techniques (accès, type de lieu, puissance électrique, types d'équipements techniques son, lumière, vidéo, machinerie, décors...)

Définition des besoins en matériels et identification des moyens humains nécessaires à l'organisation opérationnelle

et technique du spectacle/événement (montage, exploitation, démontage).
 Rédaction du dossier technique du spectacle/événement dans le respect du budget alloué
 Approvisionnement, maintenance et restitution du matériel
 Affectation de la charge de travail des équipes en adéquation avec leurs compétences et selon les besoins identifiés.
 Coordination des équipes en s'assurant du respect des procédures en matière de prévention et de sécurité au travail
 Encadrement, suivi des équipes et gestion des difficultés rencontrées
 Supervision de l'installation des éléments de structure/machinerie nécessaire à l'installation du matériel son, vidéo ou lumière.
 Configuration et montage de l'installation électrique pour le matériel son, lumière, vidéo
 Contrôle de la configuration et du montage du réseau électrique et détection des éventuelles pannes
 Montage et configuration des systèmes de captation et de diffusion sonore
 Configuration des différentes régies son (analogiques ou numériques)
 Direction de la régie son pendant les répétitions et pendant le spectacle/événement
 Installation et réglage des projecteurs de lumière traditionnels et asservis
 Réglages des éléments constituant la chaîne de lumière
 Direction de la régie lumière pendant le spectacle/événement
 Montage et configuration des systèmes de diffusion vidéo
 Installation et réglage du système de diffusion vidéo (media serveur, Ecran LED, Vidéoprojecteurs)
 Direction de la régie vidéo en amont et pendant le spectacle/événement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

ANALYSER les caractéristiques du lieu en identifiant les besoins en termes de décors, de matériels son, lumière, vidéo et machinerie en vue de définir le cahier des charges de préparation de la régie technique.

En tenant compte des attentes esthétiques du spectacle,

ÉTABLIR LA LISTE DU MATÉRIEL (avec les indications techniques nécessaires) pour les différentes phases (approvisionnement, installation, démontage et restitution)

et

la confronter à la fiche technique du lieu afin d'évaluer l'enveloppe budgétaire de la régie.

Après avoir défini, en termes de temps, les activités à mener,

IDENTIFIER LES MOYENS HUMAINS afin de constituer les équipes et procéder à leur recrutement.

Sur la base des éléments collectés, RÉDIGER LE DOSSIER TECHNIQUE qui doit présenter : la liste du matériel nécessaire sur les dimensions son, lumière, vidéo et machinerie et leurs fiches techniques, la composition et le planning des équipes, le synoptique électrique de l'évènement et les calculs de puissance nécessaire, le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique, les synoptiques et schémas d'installation des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau). le plan de prévention afin de garantir la bonne préparation du spectacle ou de l'évènement sur l'ensemble des dimensions : techniques, humaines et matérielles.

Après s'être assuré du stock,

de sa concordance avec les besoins et de la disponibilité éventuelle des matériels mis à disposition par la salle/lieu de spectacle,

PROGRAMMER l'approvisionnement du matériel en collectant si besoin les devis auprès des prestataires de location de matériel afin de respecter les délais de livraison et d'installation prévu dans le planning du spectacle.

A partir des fiches techniques,

une fois réceptionné et mis à disposition, PRÉPARER le matériel son, lumière, vidéo et plateau en assurant les différents tests afin de vérifier son bon fonctionnement.

VÉRIFIER visuellement l'état des câbles de distribution électriques, des équipements d'accroche levage et des équipements de travail en hauteur afin de garantir la sécurité des équipes.

Sur la base de la fiche de maintenance établie en cas de dysfonctionnement ou de défaillance d'un matériel, REMPLACER les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et les normes de sécurité afin de garantir l'opérabilité du matériel.

En ayant conditionné le matériel en toute sécurité et sans risque de dégradation, ORGANISER le transport, le déchargement et la répartition du matériel sur le plateau afin d'optimiser le montage technique de l'évènement et les délais d'installation.

DÉMONTER les équipements, les structures et les différentes régies afin de conditionner le matériel en vue de sa restitution dans le stock ou auprès des prestataires de services de location.

En s'appuyant sur les préconisations de sécurité électrique NFC 18510, PROCÉDER à la désinstallation de la

distribution électrique afin de ranger et restituer les câbles.

En respectant la réglementation du travail et en identifiant une éventuelle situation de handicap à laquelle une adaptation serait nécessaire, AFFECTER LES MISSIONS aux membres de l'équipe afin de respecter le planning de réalisation et d'exploitation du spectacle tels que définis dans le dossier technique.

Après avoir, au préalable évaluer leurs compétences au regard des différents champs d'application, PRÉSENTER à chaque technicien.ne son plan de charge en revenant sur les mesures de prévention et de sécurité et en les sensibilisant aux situations de handicap afin d'éviter tout risque et d'adopter le cas échéant les procédures mises en place par le régisseur général pour les personnes en situation de handicap.

En étant à l'écoute de ses équipes, IDENTIFIER les éventuelles problématiques rencontrées avec ou sans les autres corps de métier afin de trouver des solutions adaptées n'impactant pas le planning d'installation et d'exploitation du spectacle.

En étant attentif aux évolutions technologiques, MENER une veille sur les métiers spécialisés de la régie afin de mieux accompagner son équipe de techniciens dans la transmission de nouvelles méthodes de travail ou de connaissance de nouveaux matériels.

En se référant à la fiche technique « plateau » et dans le respect de la sécurité liée au travail en hauteur et à l'accrochage et levage, COORDONNER l'installation des structures (ou gril) visant à accueillir les éléments du décor (cyclo-ramas, frises...) et tout matériel de son, lumière et vidéo.

En respectant le schéma d'implantation électrique présenté dans le dossier technique et en s'appuyant sur la norme de sécurité électrique NFC 18510, PILOTER l'installation du réseau de distribution électrique selon la configuration requise afin de permettre le câblage et les connexions des différentes régies.

En dialoguant avec les autres corps de métier participant à la préparation du spectacle et ses techniciens, VALIDER la configuration et le montage du réseau électrique afin de garantir la mise en marche des régies et ajuster les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de sécurité détectés.

Dans le respect des normes de sécurité et du plan synoptique Son, ORGANISER le montage du système de sonorisation et l'accrochage du système de diffusion afin de garantir la qualité sonore du spectacle/événement.

En ayant raccordé le réseau électrique, câblé les hauts parleurs et les amplificateurs du système de diffusion façade et retour, DISPOSER les enceintes dans le respect de l'angulation définie lors de l'étude de diffusion afin de garantir la qualité de l'acoustique.

En veillant au câblage des périphériques de traitement du son, PILOTER l'installation et la configuration des consoles afin de garantir que l'ensemble des éléments de la chaîne son du plateau et des régies est optimal.

En assistant aux répétitions et aux balances avec les artistes et autres corps de métier, GÉRER les changements de plateau (placement micros, passages de câble, modification de patch et placement des amplis...) afin de garantir le bon déroulement du spectacle/événement.

Pendant le déroulement du spectacle, RÉALISER la régie son, impliquant l'adaptation de la conduite son en fonction des demandes dans l'objectif de produire techniquement le niveau de qualité sonore escompté tant sur la dimension esthétique qu'acoustique.

Après avoir rédigé en amont le plan de feu qui précise l'emplacement de l'éclairage, et en respectant la fiche technique associée, ASSIGNER et CONFIGURER les projecteurs traditionnels et asservis en vue de garantir l'adéquation de leur utilisation pendant le spectacle.

Dans le respect du plan de feu, CONFIGURER le réseau informatique afin de lier les équipements lumière nécessaires au bon déroulement du spectacle.

En ayant vérifié la distribution électrique, ADAPTER l'éclairage, la conduite lumière ou le plan de feu afin de mettre en valeur la mise en scène du spectacle.

En réponse aux demandes du metteur en scène ou du chorégraphe, RÉALISER une conduite lumière avec une console pilotant les projecteurs (traditionnels ou asservis) et un logiciel afin de programmer tous les effets lumineux à mettre en place pendant l'évènement.

Après avoir programmé les mémoires et effets de lumière nécessaires au spectacle, ASSURER la conduite lumière depuis la régie Lumière en vue de traduire techniquement les objectifs esthétiques attendus tout au long du spectacle.

Après avoir câblé les pupitres de mixage/mélangeur, les différentes sources vidéo et les différents périphériques, RACCORDER l'ensemble de la chaîne vidéo afin de permettre la projection d'images pendant le spectacle.

Après avoir réglé le cadre de projection, le vidéoprojecteur et vérifié la qualité de l'image, DÉFINIR le workflow en cohérence avec le matériel et le cahier des charges pour garantir le bon déroulement de la projection.

Après réception des contenus vidéos,

CONFIGURER le matériel de diffusion (media serveur, Ecran LED, Vidéoprojecteur) et les périphériques nécessaires

à l'installation du réseau informatique pour finaliser l'installation de la régie « Vidéo ».

VÉRIFIER les conduites vidéo, réalisées par l'équipe depuis une régie ou un switch pour garantir la qualité de la projection.

Sous la direction du metteur en scène ou du chorégraphe et sous l'autorité du régisseur général, ASSURER la conduite vidéo depuis la régie afin de diffuser les images qui mettront en valeur la mise en scène du spectacle.

Blocs de compétences

RNCP37634BC01 — Préparer et organiser les différentes phases de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement

LISTE DE COMPÉTENCES

ANALYSER les caractéristiques du lieu en identifiant les besoins en termes de décors, de matériels son, lumière, vidéo et machinerie en vue de définir le cahier des charges de préparation de la régie technique.

En tenant compte des attentes esthétiques du spectacle,

ÉTABLIR LA LISTE DU MATÉRIEL (avec les indications techniques nécessaires) pour les différentes phases (approvisionnement, installation, démontage et restitution)

et

la confronter à la fiche technique du lieu afin d'évaluer l'enveloppe budgétaire de la régie.

Après avoir défini, en termes de temps, les activités à mener,

IDENTIFIER LES MOYENS HUMAINS afin de constituer les équipes et procéder à leur recrutement.

Sur la base des éléments collectés, RÉDIGER LE DOSSIER TECHNIQUE qui doit présenter : la liste du matériel nécessaire sur les dimensions son, lumière, vidéo et machinerie et leurs fiches techniques, la composition et le planning des équipes, le synoptique électrique de l'évènement et les calculs de puissance nécessaire, le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique, les synoptiques et schémas d'installation des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau). le plan de prévention afin de garantir la bonne préparation du spectacle ou de l'évènement sur l'ensemble des dimensions : techniques, humaines et matérielles.

Après s'être assuré du stock,

de sa concordance avec les besoins et de la disponibilité éventuelle des matériels mis à disposition par la salle/lieu de spectacle,

PROGRAMMER l'approvisionnement du matériel en collectant si besoin les devis auprès des prestataires de location de matériel afin de respecter les délais de livraison et d'installation prévu dans le planning du spectacle.

A partir des fiches techniques,

une fois réceptionné et mis à disposition, PRÉPARER le matériel son, lumière, vidéo et plateau en assurant les différents tests afin de vérifier son bon fonctionnement.

VÉRIFIER visuellement l'état des câbles de distribution électriques, des équipements d'accroche levage et des équipements de travail en hauteur afin de garantir la sécurité des équipes.

Sur la base de la fiche de maintenance établie en cas de dysfonctionnement ou de défaillance d'un matériel, REMPLACER les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et les normes de sécurité afin de garantir l'opérabilité du matériel.

En ayant conditionné le matériel en toute sécurité et sans risque de dégradation, ORGANISER le transport, le déchargement et la répartition du matériel sur le plateau afin d'optimiser le montage technique de l'évènement et les délais d'installation.

DÉMONTÉ les équipements, les structures et les différentes régies afin de conditionner le matériel en vue de sa restitution dans le stock ou auprès des prestataires de services de location.

En s'appuyant sur les préconisations de sécurité électrique NFC 18510, PROCÉDER à la désinstallation de la distribution électrique afin de ranger et restituer les câbles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles avec productions écrites.

RNCP37634BC02 — Coordonner et manager l'équipe technique de la régie

LISTE DE COMPÉTENCES

En respectant la réglementation du travail et en identifiant une éventuelle situation de handicap à laquelle une adaptation serait nécessaire, AFFECTER LES MISSIONS aux membres de l'équipe afin de respecter le planning de réalisation et d'exploitation du spectacle tels que définis dans le dossier technique.

Après avoir, au préalable évaluer leurs compétences au regard des différents champs d'application, PRÉSENTER à chaque technicien.ne son plan de charge en revenant sur les mesures de prévention et de sécurité et en les sensibilisant aux situations de handicap afin d'éviter tout risque et d'adopter le cas échéant les procédures mises en place par le régisseur général pour les personnes en situation de handicap.

En étant à l'écoute de ses équipes, IDENTIFIER les éventuelles problématiques rencontrées avec ou sans les autres corps de métier afin de trouver des solutions adaptées n'impactant pas le planning d'installation et d'exploitation du spectacle.

En étant attentif aux évolutions technologiques, MENER une veille sur les métiers spécialisés de la régie afin de mieux accompagner son équipe de techniciens dans la transmission de nouvelles méthodes de travail ou de connaissance de nouveaux matériels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles.

RNCP37634BC03 — Piloter l'installation de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement

LISTE DE COMPÉTENCES

En se référant à la fiche technique « plateau » et dans le respect de la sécurité liée au travail en hauteur et à l'accrochage et levage, COORDONNER l'installation des structures (ou gril) visant à accueillir les éléments du décor (cyclo-ramas, frises...) et tout matériel de son, lumière et vidéo.

En respectant le schéma d'implantation électrique présenté dans le dossier technique et en s'appuyant sur la norme de sécurité électrique NFC 18510, PILOTER l'installation du réseau de distribution électrique selon la configuration requise afin de permettre le câblage et les connexions des différentes régies.

En dialoguant avec les autres corps de métier participant à la préparation du spectacle et ses techniciens, VALIDER la configuration et le montage du réseau électrique afin de garantir la mise en marche des régies et ajuster les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de sécurité détectés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle.

RNCP37634BC04 — Mettre en service et conduire la régie son d'un spectacle vivant ou d'un évènement (Bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Dans le respect des normes de sécurité et du plan synoptique Son, ORGANISER le montage du système de sonorisation et l'accrochage du système de diffusion afin de garantir la qualité sonore du spectacle/évènement.

En ayant raccordé le réseau électrique, câblé les hauts parleurs et les amplificateurs du système de diffusion façade et retour, DISPOSER les enceintes dans le respect de l'angulation définie lors de l'étude de diffusion afin de garantir la qualité de l'acoustique.

En veillant au câblage des périphériques de traitement du son, PILOTER l'installation et la configuration des consoles afin de garantir que l'ensemble des éléments de la chaîne son du plateau et des régies est optimal.

En assistant aux répétitions et aux balances avec les artistes et autres corps de métier, GÉRER les changements de plateau (placement micros, passages de câble, modification de patch et placement des amplis...) afin de garantir le bon déroulement du spectacle/évènement.

Pendant le déroulement du spectacle, RÉALISER la régie son, impliquant l'adaptation de la conduite son en fonction des demandes dans l'objectif de produire techniquement le niveau de qualité sonore escompté tant sur la dimension esthétique qu'acoustique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations pratiques collectives.

RNCP37634BC05 — Mettre en service et conduire la régie lumière d'un spectacle vivant ou d'un évènement (Bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Après avoir rédigé en amont le plan de feu qui précise l'emplacement de l'éclairage, et en respectant la fiche technique associée, ASSIGNER et CONFIGURER les projecteurs traditionnels et asservis en vue de garantir l'adéquation de leur utilisation pendant le spectacle.

Dans le respect du plan de feu, CONFIGURER le réseau informatique afin de lier les équipements lumière nécessaires au bon déroulement du spectacle.

En ayant vérifié la distribution électrique, ADAPTER l'éclairage, la conduite lumière ou le plan de feu afin de mettre en

valeur la mise en scène du spectacle.

En réponse aux demandes du metteur en scène ou du chorégraphe, RÉALISER une conduite lumière avec une console pilotant les projecteurs (traditionnels ou asservis) et un logiciel afin de programmer tous les effets lumineux à mettre en place pendant l'évènement.

Après avoir programmé les mémoires et effets de lumière nécessaires au spectacle, ASSURER la conduite lumière depuis la régie Lumière en vue de traduire techniquement les objectifs esthétiques attendus tout au long du spectacle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations pratiques collectives.

RNCP37634BC06 — Mettre en service et conduire la régie vidéo d'un spectacle vivant ou d'un évènement (Bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Après avoir câblé les pupitres de mixage/mélangeur, les différentes sources vidéo et les différents périphériques, RACCORDER l'ensemble de la chaîne vidéo afin de permettre la projection d'images pendant le spectacle.

Après avoir réglé le cadre de projection, le vidéoprojecteur et vérifié la qualité de l'image, DÉFINIR le workflow en cohérence avec le matériel et le cahier des charges pour garantir le bon déroulement de la projection.

Après réception des contenus vidéos,

CONFIGURER le matériel de diffusion (media serveur, Ecran LED, Vidéoprojecteur) et les périphériques nécessaires à l'installation du réseau informatique pour finaliser l'installation de la régie « Vidéo ».

VÉRIFIER les conduites vidéo, réalisées par l'équipe depuis une régie ou un switch pour garantir la qualité de la projection.

Sous la direction du metteur en scène ou du chorégraphe et sous l'autorité du régisseur général, ASSURER la conduite vidéo depuis la régie afin de diffuser les images qui mettront en valeur la mise en scène du spectacle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations pratiques collectives.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la certification "Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel" est amené à exercer ses activités majoritairement

:

- dans le secteur du spectacle vivant qui regroupe le théâtre, la danse, les arts et le spectacle de rue, les arts du cirque, les arts de la marionnette, l'opéra, la musique live, l'illusionnisme, la poésie.
- dans le secteur de l'évènementiel.

Le spectacle vivant regroupe plusieurs sous-secteurs :

- la compagnie de spectacles vivant et l'entreprise privée de production de spectacles,
- l'entreprise publique de production de spectacles (institution, scène municipale ou nationale)
- l'entreprise privée de diffusion de spectacles (théâtre privé)
- le prestataire de service, loueur de matériel et / ou producteur d'évènementiel.

Le secteur de l'évènementiel regroupe quant à lui des agences spécialisées en évènementiel, des agences de communication, de publicité, des sites à vocation touristiques (parcs de loisirs, complexes hôteliers...) voire des entreprises de taille plus ou moins significative qui organisent leurs propres évènements en s'appuyant sur leur propre service de communication.

Il peut également être amené à exercer dans le "hors-secteur", c'est-à-dire l'ensemble des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers qui embauchent ponctuellement des professionnels du spectacle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dès le début de sa carrière, le/la titulaire de la certification peut occuper les emplois suivants :

Régisseur technique

Régisseur plateau, Régisseur Accessoiriste, Régisseur de scène, Chef-machiniste, Régisseur. de salle, Régisseur structure, Régisseur Studio, Régisseur de Ballet

Régisseur son, Régisseur backline,

Régisseur lumière, Pupitreux, Chef-éclairagiste, Chef-électricien

Régisseur vidéo, Vidéo-mappeur, Chef-projectionniste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'employeur du titulaire de la certification « Régisseur.se technique du spectacle et de l'événementiel » doit s'assurer qu'il/elle détient

les habilitations ou qu'il/elle a suivi les formations suivantes :

- L'habilitation électrique B1V selon la norme NFC – 18-510,
- Le travail en hauteur et l'utilisation des EPI et du port du harnais ; cette formation ne donne pas accès à une habilitation, cependant, selon le Code du travail (Art.R.4323-106) : "le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant (...) un entraînement au port de cet équipement (...)".
- A la prévention des risques liés à l'accroche et au levage : cette formation ne donne pas accès à une habilitation, cependant, il appartient à l'employeur de vérifier, compte tenu des tâches et des équipements à mettre en œuvre, que la personne peut justifier d'une expérience professionnelle du levage adéquate et/ou qu'elle a suivi une formation telle que prévue par l'article R 4323-55 du Code du Travail dans le domaine de la sécurité pour les salariés mettant en œuvre des appareils de levage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'une certification professionnelle de niveau 4 (ou diplôme étranger officiellement reconnu comme au moins équivalent).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé d'au moins 4 membres, avec recherche de parité, dont :

- 2 membres extérieurs à l'autorité de certification, représentants du secteur professionnel (dont 1 représentant les employeurs et 1 représentant les salariés)
- 2 représentants de l'autorité de certification.

Le(la) président(e) du jury est désigné(e) parmi les membres extérieurs à l'autorité de certification.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	16 020 €
Selon la branche	8 730 € – 17 100 €
Prise en charge	Branches concernées
16 020 €	Valeur par défaut · 206 branches
17 100 €	CPNE Casinos, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
11 863 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	31/05/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2026
Date de dernière délivrance possible	31/05/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	12	0	91 %	55 %
2020	9	0	100 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34536

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42042

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Régisseur Technique du Spectacle et de l'Événementiel (3is-education.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37634/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
----------------------	---

Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	33 %
Période	10/2025 – 03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	35 790 €
Coût moyen par dossier	7 158 €
Durée moyenne	290 h
Période	06/2025 – 10/2025
France compétences	50 %
OPCO	25 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.